

N° 117 - DÉC. 2010

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

© Photoir

Chèques Solidarité

Du nouveau pour les personnes âgées et les personnes handicapées

Val d'Huisne

Les élèves ont repris le chemin du collège



Conseil général
de la Sarthe

Poster
LE MANS FC
& LE MSB

Grand Prix du DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concours organisé par le Conseil général de la Sarthe

Les déchets



Du 15 NOVEMBRE 2010
au 15 FÉVRIER 2011

• **3 catégories :**

- particuliers et associations
- collectivités et établissements scolaires
- très petites entreprises

• **9 lauréats**

13.500 € de prix

Vous **agissez** pour limiter la quantité de déchets enfouis ou incinérés ?
Participez au Grand Prix du développement durable !

►► **Informations et retrait des dossiers :**

Conseil général
Mission Développement durable
developpement.durable@cg72.fr
02 43 54 73 45
www.cg72.fr/developpementdurable

Conseil général

Sarthe





Roland du Luart
Vice-Président du Sénat
Président du Conseil général de la Sarthe

CONSTRUIRE DANS LE DIALOGUE ET DANS L'ÉCOUTE

Quand vous découvrirez ce dernier numéro de l'année de " La Sarthe " nous serons à moins de trois semaines de Noël. Et entre temps je serai sur le point de présenter à l'Assemblée départementale le 13^{ème} et dernier budget avant mon départ du Conseil général.

Tout au long de ces années la réactivité de notre département a rarement été prise en défaut y compris dans les moments de forte tempête comme la crise mondiale dont on sort lentement qui a au cours des deux dernières années bousculé parfois durement notre économie départementale. A ce cataclysme nous avons opposé un engagement total en développant une politique d'investissement ayant pour seule visée un soutien sans faille à l'activité des entreprises. Cette démarche volontaire s'est développée en respectant et en confortant les indispensables politiques de solidarité qui sont et demeurent le cœur de l'action au quotidien des Conseils généraux. Cet équilibre a été recherché et atteint grâce à la concertation, au dialogue et à la tolérance, principes qui ont été le fondement de mon engagement politique au cours des 31 années passées au sein de l'Assemblée départementale.

Je crois fondamentalement que la grande richesse des missions dévolues aux Départements ne peut se construire que dans le dialogue et dans l'écoute. C'est Voltaire qui disait déjà il y a plus de deux siècles que "*la discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède*". Voilà pour moi des mots qui restent d'une parfaite actualité.

C'est dans cet état d'esprit que je souhaite sincèrement que la Sarthe poursuive son développement au service de l'ensemble de ses habitants.

A toutes et à tous je formule mes vœux de bonne et heureuse année 2011

Roland du Luart

ÉCONOMIE

page 7

Forking SAS s'installe à Arçonnay

page 8

Lancement du PTI



POSTER

Calendrier de Le Mans FC et du Msb

TERRITOIRE

page 10

Electrification rurale



VIE DES CANTONS

page 18

PETITES NOUVELLES

page 22

EDUCATION

page 12

Les élèves du Val d'Huisne ont repris le chemin du collège



SPORTS

page 24

Maison départementale des sports

AGRICULTURE

page 15

Le Conseil général aide les jeunes



CULTURE

page 27

Concours Sarthe-Endurance Photos

SOLIDARITÉ

page 17

Chèques Solidarité



HOMMAGES

page 29

Michel d'Aillières et Jacques Dorise



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Mission de l'information et de la communication • Impression / LÉONCE DEPREZ / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 117/Décembre 2010/250000exemplaires • Distribution/mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°117 DÉCEMBRE 2010.

Quincaillerie Foussier

L'art de l'innovation

Loin de l'image traditionnellement ancrée dans la mémoire populaire, la quincaillerie Foussier cultive au contraire un savoir-faire résolument moderne pour développer ses activités. Pour preuve, cette entreprise sarthoise vient d'inaugurer son nouveau centre logistique et siège social sur 8000 m² dans la ZA du Monné à Allonnes.



Qu'il est loin le temps des petites boîtes en carton et des journaux froissés pour envelopper quelques vis ou boulons derrière le comptoir. Depuis 25 ans, la quincaillerie Foussier, basée au Mans, s'appuie sur les techniques les plus modernes pour accroître ses activités. Pari gagné. Aujourd'hui, Dominique Foussier est à la tête d'une entreprise de plus de 330 personnes sur le territoire national. Mais la maison mère demeure en Sarthe désormais installée dans les locaux flambant neufs de la ZA du Monné à Allonnes. Inauguré en présence de Louis-Jean de Nicolaÿ, président de la nouvelle Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de la Sarthe et Dominique Le Mèner, député, ce vaste bâtiment abrite des équipements performants qui assurent la livraison sous 24 heures, partout en France, des produits stockés en Sarthe. " Nous pro-

posons 22 000 références. Nos agents traitent en moyenne 1 200 commandes par jour " confie Dominique Foussier qui a ainsi fait le choix des nouvelles technologies et de la formation pour assurer l'avenir de son entreprise et de ses salariés. " J'ai fait le pari de l'avenir et de son équilibre, sans ralentir notre élan ". Un bon compromis pour un projet auquel le Conseil général a apporté son soutien sous la forme d'une subvention accordée au titre de l'aide à l'emploi.

► Foussier en chiffres

L'entreprise emploie 130 salariés sur son site sarthois et 330 salariés sur l'ensemble du territoire national. Elle possède 14 agences. Dans ses nouveaux locaux, la quincaillerie Foussier propose 22 000 références. Les livraisons peuvent se faire sous 24 heures partout en France. L'indice de qualité de l'entreprise prouve que 98% des colis arrivent chaque lendemain.



ColArt

Inauguré en présence de Louis-Jean de Nicolaÿ, vice-président du Conseil général et de Jean-Pierre Vogel, président de la commission du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire, le nouvel entrepôt de l'entreprise ColArt répond parfaitement à ses besoins et ambitions. 2,6 millions d'euros ont été investis dans ce bâtiment d'une surface de 3 600 m². Responsable sur le site sarthois du Mans, Thierry Collot justifie cet investissement auquel le Conseil général a apporté sa contribution.

" Avec ce nouvel outil ColArt consolide non seulement sa performance régionale en matière de logistique mais devient aussi la plate-forme centrale pour le marché italien. Nous sommes en effet positionnés sur une activité où le client qui commande le lundi peut être livré le vendredi ". Leader mondial du marché des couleurs artistiques, ColArt emploie en moyenne jusqu'à 230 personnes sur l'usine du Mans.



Laboport acquiert Sypac

La société Laboport (groupe HBG) basée sur le Technoparc du Mans et spécialisée dans l'inspection et l'analyse de sols sportifs, a racheté le laboratoire d'analyses chimiques Sypac, basé à Lucé (Eure-et-Loir). Cette opération permet à l'entreprise mancelle de répondre aux besoins croissants d'analyses chimiques lors des inspections de sols sportifs synthétiques. " Cela nous permet également d'internaliser l'essentiel de nos analyses environnementales et d'offrir de nouvelles prestations à nos clients, fabricants de sols sportifs synthétiques ", souligne le directeur Eric Faivre d'Arcier. Le groupe Laboport (CA 2009 : 7,5 M€) compte désormais 55 salariés dans le monde, dont 30 au siège du Mans et 5 chez Sypac.

MVE à Sablé

La voiture électrique devient réalité

En inaugurant l'usine d'assemblages de véhicules électriques MVE à Sablé-sur-Sarthe, le Premier Ministre François Fillon a souligné l'esprit d'innovation qui souffle dans le département. Un moment historique qui voit une entreprise sarthoise passer à la production industrielle de voitures électriques.



Au cœur de cette visite inaugurale présidée par François Fillon, entouré de Marcel-Pierre Cléach, Jean-Marie Geveaux et Pierre Touchard, vice-présidents du Conseil général, et Marc Joulaud, maire, c'est bien l'innovation et l'audace qui ont marqué les esprits. Car l'usine MVE (Manufacture de Véhicules Electriques) s'est lancée dans la production d'un genre nouveau : la voiture électrique. Un marché d'avenir que Gildo Pastor, PDG de Venturi Automobiles, entend bien exploiter à fond : " C'est la concrétisation d'un projet sur lequel je travaille depuis plusieurs années. En répondant ainsi à l'appel d'offres européen de La Poste pour la livraison de véhicules électriques, la chance nous a souri. La compétition a été rude mais avec le

groupe PSA, on est sorti vainqueur. Une étape importante aussi parce qu'elle marque le début d'une nouvelle ère industrielle ". Basée dans les anciens locaux de Métalform à Sablé, l'usine MVE assemble actuellement les familières voitures jaunes de La Poste. A la différence près qu'elles seront propulsées à l'électricité plutôt qu'à l'énergie thermique. " Notre objectif est d'assembler huit véhicules par jour soit 160 par mois. D'ici la fin de cette année, nous aurons équipé 250 voitures ". C'est la plus grosse production actuelle. Mais l'industrialisation est loin d'être achevée. " Nous allons devoir également livrer à Peugeot et Citroën 1250 véhicules " assure Gildo Pastor qui espère ainsi voir son entreprise sarthoise employer jusqu'à 60 personnes d'ici à deux ans.

Forking SAS s'installe à Arçonnay

La force de l'innovation

C'est dans la Sarthe que la nouvelle entreprise Forking SAS spécialisée dans la conception, la fabrication, le conditionnement et la commercialisation de plats cuisinés frais va lancer son activité au début de l'année prochaine en proposant une gamme de recettes innovantes.

C'est dans une usine flambant neuve située au cœur du Parc d'Activités du nord Sarthe à Arçonnay, que cette société de l'agroalimentaire va entreprendre sa conquête sur un marché prisé : celui de la nutrition et de la diététique permettant de lutter contre les excès pondéraux. Née de la rencontre de deux associés, Eric de Simone, issu de l'industrie agroalimentaire et Ivan Gavriloff, président d'une société de conseil en innovation et inventeur des futures productions de la nouvelle société sarthoise, Forking SAS propose une méthode d'alimentation du soir uniquement. *“ Dans la journée, tout est autorisé, mais pour le repas du soir nous avons mis au point des produits à base de légumes, féculents et poissons exclusivement. Validée par des tests cliniques, cette méthode permet d'atteindre son poids de forme à raison de la perte*

d'un kilo par semaine. Notre variété de produits sera proposée au travers d'une gamme de plats cuisinés frais et fabriqués dans notre nouvelle unité du Parc d'Activités d'Arçonnay ” explique ce dernier. Soutenue par un grand nom de l'art culinaire français, cette gamme nutritionnelle et diététique est destinée aux principales enseignes commerciales du territoire. Bien située à proximité de l'A28, la société Forking SAS, qui a reçu l'aide du Conseil général, devrait employer jusqu'à 35 personnes d'ici à trois ans.

► Bâtiment en blanc

A l'exemple du programme immobilier de bâtiments en blanc polyvalent du Conseil général, ce projet de construction d'une unité agroalimentaire a été proposé aux collectivités qui disposent à la fois d'une offre foncière avec



réseau de gaz, d'une station d'épuration adaptée et d'une certaine capacité financière. C'est le Syndicat Mixte des Parcs d'Activités de Cerisé et d'Arçonnay qui a répondu favorablement à l'offre du Conseil général. Ce bâtiment se déploie sur une surface de 1 575 m², construit sur une parcelle de 4 000 m² à Arçonnay avec 1 250 m² consacrés aux ateliers et 245 m² aux bureaux et locaux sociaux ainsi que 80 m² pour une zone technique. L'entreprise Forking SAS a signé un bail de location de 3 ans avec acquisition la 4^{ème} année.



Insertion

Lancement du PTI

Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) de la Sarthe a été signé le 4 octobre dernier. Il vise à coordonner les acteurs du département en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Explications en quatre points.

► **Le Pacte Territorial d'Insertion : qu'est-ce que c'est ?**

Le PTI définit les modalités de coordination des actions entreprises par les différents organismes pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Ce qui inclut une continuité du parcours d'insertion, sans rupture et débouchant sur l'emploi.

► **Qui sont les signataires du PTI ?**

Collectivités, acteurs de l'insertion, entreprises, partenaires sociaux... On dénombre 16 partenaires signataires parmi lesquels le Conseil général de la Sarthe, l'État, Pôle Emploi, la Région, Le Mans Métropole et le PLIE, les Maisons de l'Emploi et de nombreuses organisations syndicales et patronales : CGPME, CFDT etc. Les parties signataires du PTI s'engagent à

travailler ensemble selon leurs moyens et compétences.

► **Le PTI, comment ça marche ?**

Le plan d'action du PTI se décline en cinq objectifs et 21 actions opérationnelles. Les cinq objectifs portent sur le retour à l'emploi des allocataires du RSA, sur l'accès à la formation, aux soins, à l'hébergement et au logement des allocataires du RSA.

► **Quelles sont les actions concrètes déjà menées en Sarthe ?**

Chef de file de l'insertion, le Conseil général choisit d'inciter fortement les entreprises à recruter des allocataires RSA. Les entreprises Galva 72 (matériel agricole et d'élevage métallique) et Bcall (commer-

cialisation de produits d'assurances) sont parmi les premières entreprises concernées avec le recrutement de huit salariés dans chaque structure bénéficiaires ou ex-bénéficiaires du RSA. Le Conseil général souhaite également favoriser l'embauche des allocataires dans ses services et auprès de ses prestataires.

“ **Samuel Chevallier,**
président du Medef Sarthe

Nous sommes impliqués depuis le début dans ce pacte qui représente pour nous une volonté d'être présents au niveau du territoire. En plus d'informer les chefs d'entreprise sur les différents dispositifs existants, nous essayons de les sensibiliser à une dimension citoyenne de l'entreprise qui inclut l'intégration de personnes en difficultés. Le PTI permettra entre autres de changer les idées reçues sur les allocataires du RSA. ”

“ **Alain Vétillard,**
secrétaire général de l'union
départementale CFDT

Le PTI nous a paru intéressant car il met autour de la table un certain nombre d'acteurs qui ont la volonté commune d'unifier leurs efforts et donc d'augmenter l'efficacité de la démarche. De plus, le PTI inclut une notion concrète et de proximité avec un plan de travail chiffré et des objectifs. Le fait d'être signataire du PTI nous permet non seulement de suivre sa mise en œuvre mais aussi de pouvoir y contribuer. Nous avons pris un engagement pour faciliter, là où l'on est implanté, l'insertion en Sarthe. ”



Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de la Sarthe

L'union fait la force

En bénéficiant de la fusion des deux organismes, Sarthe Expansion et le Comité Départemental du Tourisme de la Sarthe, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de la Sarthe entend bien renforcer efficacement les capacités de promotion économique et touristique du territoire sarthois.

Pour aller vers la création d'emplois durables, le Conseil général a souhaité renforcer ses interventions départementales en assurant notamment une meilleure synergie entre ses structures économiques et touristiques. Présidée par Louis-Jean de Nicolaÿ, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique de la Sarthe devient par conséquent l'outil unique chargé de cette mission capitale pour le territoire sarthois. *“ L'enjeu économique pour notre Département tient à la fois dans le développement et le maintien du potentiel économique et industriel. Il doit aussi être attractif pour les entreprises innovantes qui souhaitent venir s'implanter en Sarthe. Dès lors, l'économie touristique et l'activité culturelle sont autant de facteurs d'attractivité que de dynamique économique ”* souligne le nouveau président de l'agence.

► De nouvelles missions

Outre la mission de développement des entreprises implantées dans le département, l'agence devra favoriser l'installation de nouvelles sociétés tout en veillant à contribuer et assurer l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques en collaboration avec les professionnels sarthois. Ainsi, en choisissant la formule *“ l'union fait la force ”* le Conseil général compte bien, par l'intermédiaire de cette agence, apporter son soutien actif au développement des entreprises et structures touristiques par la

création de richesses nouvelles propres à conforter et générer de nouveaux emplois en Sarthe.

► Chiffres clés en main

Entre 2005 et 2009, le Conseil général a investi 20,8 millions d'euros dans le développement économique, au travers de ses différents programmes d'aides, que ce soit à la création d'entreprise, à l'immobilier, au développement d'activités nouvelles, de soutien aux grands projets ou bien par le soutien à l'aménagement de zones d'activités et des parcs d'activités d'intérêt départemental.

Pour le développement de l'économie touristique, en cinq ans, ce sont près de 5,5 millions d'euros qui ont été affectés pour des investissements touristiques.



Le magazine du Conseil général



ENR, les performances énergétiques

Après l'organisation de la première convention d'affaires ENR Green qui s'est déroulée au Mans, l'Agence de Développement Economique et Touristique de la Sarthe présidée par Louis-Jean de Nicolaÿ, la CCI du Mans et de la Sarthe et leurs partenaires lancent un appel à projets destiné à la création et à l'implantation d'entreprises en lien avec les énergies renouvelables ou la maîtrise de l'énergie. Deux prix d'une valeur totale de 50 000 euros récompenseront la création et l'implantation d'entreprises, créatrices d'emplois dans le département. Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière et également d'accompagnement et de services.

► Pour tous renseignements : www.enr-green.com

Electrification rurale

Le Conseil général met en valeur

Il suffit de traverser les villages sarthois pour mesurer l'impact spectaculaire qu'opère l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques aériens. Un véritable bain de jouvence environnemental et d'embellissement qui bénéficie à de nombreuses communes avec l'aide du Conseil général, largement engagé financièrement dans ce type d'opération.

Oubliées les lignes aériennes, exit les poteaux envahissants au cœur des bourgs. Depuis de nombreuses années déjà, le Conseil général a pris en charge une part non négligeable du financement des travaux visant à enterrer les lignes électriques et téléphoniques suspendues au dessus de nos têtes. Ces travaux ont nécessité cette année un budget de 24 millions d'euros dont plus de la moitié est directement consacrée pour la mise en souterrain des réseaux, le reste étant consacré au renforcement et la sécurisation de l'existant. Au fil des ans, les communes volontaires se sont lancées dans ce type de travaux. Avec succès. Car, une fois les travaux terminés, le constat est probant.

► Effet réussi

C'est le cas des communes voisines de Savigné-sous-le-Lude et de La Chapelle-aux-Choux qui viennent d'inaugurer l'achèvement de leurs opérations de mise sous terre des réseaux électriques et téléphoniques. Les travaux auront exigé la construction de canalisations souterraines pour déposer les lignes, la réalisation de nouveaux branchements, la dépose des poteaux et des transformateurs usagers. Autant



Savigné-sous-le-Lude, avant



Savigné-sous-le-Lude, après

d'opérations coûteuses auxquelles le Département apporte une part importante de financement. Un engagement qu'il entend bien poursuivre en 2011 avec le renouvellement d'un budget global équivalant à celui de cette année.

► Le SDIS 72
en chiffres

544 véhicules
(dont 135 poids lourds)
79 casernes
1850 volontaires
292 professionnels

SDIS 72

Plus de 2000 pompiers au service des Sarthois

Le 9 octobre dernier, l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Sarthe se réunissait à Marolles-les-Brault pour son congrès annuel. L'occasion de faire le point sur les projets en cours mais aussi de saluer ces 2142 soldats du feu qui sont au service des Sarthois 24 Heures sur 24.

Basé boulevard Saint-Michel, à Coulaines, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Sarthe, dirigé par le Colonel Pascal Ribot, pilote les 79 casernes du département et les 2142 sapeurs-pompiers qui participent chaque jour à la sécurité des biens et des personnes.

En 2009 en Sarthe, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont assuré plus de 26 280 interventions dont 13 977 secours à personne. Car contrairement aux idées reçues, ce type d'intervention constitue l'essentiel de l'activité des sapeurs-pompiers. " *Sur notre secteur, 70% des interventions concernent les secours à personnes. Les accidents de la circulation et les secours à domicile (accidents ménagers, malaises, chutes de personnes âgées etc.) font partie des interventions les plus fréquentes* ", explique le Lieutenant Jean-Charles Pauvert, chef de centre à Yvré-le-Pôlin.

Sapeur-pompier volontaire depuis 18 ans, Jean-Charles Pauvert témoigne par ailleurs d'une évolution dans la reconnaissance de ce statut qui requiert aujourd'hui 28 jours de formation (à réaliser au cours des trois premières années d'exercice). En Sarthe, ils sont 1850 sapeurs-pompiers volontaires à œuvrer chaque jour parallèlement à une activité professionnelle salariée.

Pour Jean-Pierre Vogel, président du SDIS 72 : " *Nous nous devons d'encourager et de renforcer le volontariat dans des conditions plus que satisfaisantes* ". Ce qui

passé, entre autres, par la rénovation ou la reconstruction de casernes et par l'acquisition de matériels roulants.

► Des efforts de gestion rigoureux

En 2010, le budget du SDIS 72 s'est établi à 40,7 M€, soit 21% en-dessous de la moyenne nationale. Ce budget est assumé à près de 50% par le Département par le biais d'une convention triennale 2009-2011. Grâce aux efforts de gestion rigoureux du SDIS 72, la contribution du Département au fonctionnement de l'établissement est de 14, 136 M€ pour 2010 et devrait être de 14, 818 M€ pour 2011, soit moins qu'initialement prévu par la convention.

► Bientôt deux nouveaux CIS



Les poses de première pierre se sont succédées pour les futurs centres d'incendie et de secours (CIS) de Connerré et de Bonnétable les 13 et 15 octobre derniers. Les locaux du futur centre de Connerré, qui devraient également être à l'avenir le siège du regroupement des CIS de Connerré et de Thorigné-sur-Dué, occuperont 560 m² sur deux étages rue Chappe. A Bonnétable, les futurs locaux de 538 m² répartis sur deux étages seront installés rue Jean Moulin. L'enveloppe financière des opérations s'élève à 1 100 000 € TTC pour Connerré et à 950 000 € TTC pour Bonnétable. Chaque opération est financée à hauteur de 15% du montant hors taxes par la commune concernée et à 35% par le Conseil général. Le solde est à la charge du service départemental d'incendie et de secours.

Val d'Huisne

Les élèves ont repris le chemin du collège

Dans la nuit du 18 au 19 octobre, le collège du Val d'Huisne a été totalement détruit par un incendie. Dès lors, le Conseil général, les équipes pédagogiques et les entreprises en charge des travaux se sont mobilisés sans relâche pour aménager de nouveaux locaux. Une réactivité exemplaire qui a permis aux 210 collégiens de poursuivre leur année scolaire.



A côté du panneau " Collège des Sources " figure désormais celui du " Collège du Val d'Huisne ". Deux semaines après le tragique incendie qui a ravagé le collège du Val d'Huisne dans le quartier des Sablons, les 210 collégiens, les enseignants et le personnel ont pu reprendre le chemin de l'école dans des locaux du collège des Sources, dans le quartier du même nom.

Le Conseil général, les équipes pédagogiques et les salariés des entreprises en charge des travaux ont fait preuve d'une mobilisation et d'une réactivité record afin que tout soit prêt au plus vite. Le calendrier faisant parfois bien les choses, les travaux d'aménagement ont pu être réalisés pendant

les vacances de la Toussaint. Jusqu'ici occupé pour des activités annexes, le bâtiment SEGPA du collège des Sources a été réhabilité avec les sept classes et les bureaux d'administration nécessaires pour l'accueil de ce nouveau collège.

Le souhait exprimé par les familles et l'équipe pédagogique a donc pu être respecté : les élèves n'ont pas été dispersés. Les deux établissements restent cependant autonomes et fonctionnent en horaires légèrement décalés afin de mieux gérer la circulation de l'ensemble des élèves.

Côté transport, le Conseil général prend en charge quatre bus qui assurent la liaison entre les deux quartiers trois fois par jour. Les élèves du Val

d'Huisne sont par ailleurs exemptés des frais de demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire. En septembre 2011, la rentrée se fera sur le site du Val d'Huisne dans des classes modulaires, en attendant la reconstruction d'un nouveau collège.

► **Actions réalisées et financées par le Conseil général : 430 372 €**

- Mesures d'urgence suite à l'incendie (sécurisation du site, gardiennage etc.) : 56 000 €
- Réinstallation des élèves au collège des Sources (rénovation du bâtiment SEGPA, matériel informatique, mobilier etc.) : 179 372 €
- Transport (60 navettes hebdomadaires) : 150 000 €
- Demi-pension : 45 000 €

► **Questions à Jean-Marie Geveaux**, président de la commission de l'Éducation, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports.

Qu'a-t-il fallu gérer en priorité ?

Une fois le drame passé, nous avons tout de suite pensé à la continuité de la scolarité des élèves. Afin de ne pas les perturber davantage, il a été décidé en lien avec l'Inspecteur d'Académie et les équipes pédagogiques de regrouper tout le monde sur un même site. A partir de là, tout s'est enchaîné très vite : les commandes de matériel, le début des travaux etc. Tout le monde s'est mis au travail. Chacun s'est montré réactif et disponible.

Comment s'est faite cette nouvelle organisation ?

Les équipes pédagogiques des deux établissements se sont concertées rapidement pour que la vie scolaire se passe dans les meilleures conditions possibles pour tout le monde (planning, demi-pension, flux des élèves etc.). Certaines salles ont été mutualisées mais les élèves du Val d'Huisne disposent de leurs propres salles pour ce qui est de l'enseignement traditionnel. L'ensemble du matériel qui a été racheté sera par ailleurs réutilisé dans les futures structures : le collège provisoire dans un premier temps, en attendant la reconstruction d'un nouveau collège.



Semaine du goût

Produits bios et labellisés pour les collégiens

A l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 11 au 17 octobre, trois collèges sarthois se sont offerts le savoir-faire de grands chefs cuisiniers. Parmi les objectifs visés cette année : mettre en avant les produits sarthois et leur qualité.



A l'initiative du Conseil général et pour la deuxième année consécutive, la semaine du goût s'est invitée à la table des collégiens. Du 11 au 17 octobre, les établissements d'Allonnes, de Fresnay-sur-Sarthe et de La Flèche ont ouvert leurs portes à huit chefs membres de l'association " Les 19 Bonnes Tables Sarthoises ". Au collège Le Marin, à Allonnes, cinq chefs sarthois s'étaient réunis pour concocter, entre autres réjouissances gustatives, une marmite sarthoise aux 220 demi-pensionnaires et aux élus présents : Véronique Rivron, conseillère générale et Gilles Leproust, maire d'Allonnes.

En amont de cette semaine, chaque

équipe (le chef du collège et deux chefs de l'association) s'était rencontrée pour choisir les produits à mettre en valeur, élaborer un menu digne de restaurants gastronomiques et travailler à la préparation des repas. L'accent était mis cette année sur les produits du terroir et labellisés : Porc Fermiers Cénomans, volaille Label Rouge de Loué etc. La semaine du goût a aussi été l'occasion de rappeler que sur les 58 collèges publics du département, la fabrication des repas est assurée sur place par un chef cuisinier dans 45 restaurants scolaires.

► Ateliers cuisine au collège Léo Delibes

En parallèle de cette semaine dédiée aux arts culinaires et dans la veine de " Masterchef " ou du " Dîner presque parfait ", des ateliers cuisine ont débuté début novembre au collège fresnois Léo Delibes. Une idée originale qui remporte d'ores et déjà un gros succès auprès des élèves. Par petits groupes, 44 d'entre eux, tous niveaux confondus, bénéficient de cette initiation culinaire à raison d'un cours hebdomadaire de 2 heures pendant 6 semaines. " L'objectif est de faire cuisiner les élèves et de leur faire découvrir des choses qu'ils n'ont pas l'habitude de manger ", précise Antoine Coué, principal adjoint et initiateur du projet en collaboration avec Patrick Marion, le cuisinier du collège.



Deux prix pour e-lyco

E-lyco a récemment été récompensé à deux reprises. Cet environnement numérique de travail (ENT) est en cours de déploiement et devrait équiper d'ici à 2014 les 78 collèges publics et privés sarthois grâce au financement du Conseil général (1 M€ sur 4 ans).

Au nom de l'ensemble des partenaires porteurs du projet, Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général et Grégory Chevillon, représentant Gérard chaix, recteur de l'académie de Nantes, ont reçu le 14 octobre dernier au Ministère des Affaires étrangères, à Paris, le Trophée de l'e-administration décerné par la revue Acteurs publics. E-lyco a également remporté, ex-æquo, le grand prix des technologies éducatives 2010, " le numérique au service des territoires " dans la catégorie " Politique globale ".

Plus d'informations sur <http://sarthe.e-lyco.fr>

Echangeur à Connerré

Le pari de l'avenir

Nul n'ignore le rôle essentiel joué par la proximité d'un aménagement autoroutier pour assurer le développement économique d'une région. En déployant ses efforts pour doter le canton de Connerré d'un échangeur entre l'autoroute A11 et la RD 323, le Conseil général fait clairement le choix de l'avenir.

Sous l'impulsion et la pugnacité de Marce-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général, la création d'un échangeur autoroutier à hauteur de Connerré est désormais entrée dans sa phase décisive. Sans attendre d'ailleurs,

la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois, présidée par Christine Marchand, a réalisé, avec l'aide du Département, un giratoire ouvert à la circulation l'été dernier. Premier maillon du futur échangeur autoroutier, il a exigé un investissement de 900 000 €. L'étape suivante est également sur les rails après le lancement, il y a quelques semaines, d'une vaste concertation publique dans le but d'évoquer principalement le choix du tracé, la présentation des aménagements prévus et le phasage

de l'opération. L'échangeur, qui sera réalisé en deux temps, verra le jour sur la RD89 à proximité de Connerré. " Cette solution présente de gros avantages avec un espacement optimal entre les échangeurs d'Auvours et de La Ferté-Bernard " a souligné Roland du Luart lors d'une réunion de concertation ouverte au public à Connerré. " Nous sommes déterminés à saisir la chance qui nous est offerte avec les fonds débloqués par l'Etat pour réaliser cet échangeur. C'est une chance unique pour notre territoire . Il ne faut pas la manquer " a par ailleurs rappelé avec force Marcel-Pierre Cléach. Le calendrier va maintenant s'accélérer puisque l'échangeur tant attendu devrait s'ouvrir à la circulation à l'horizon 2014.

► RD 306



La RD 306 est un axe départemental permettant la liaison Laval/Tours, qui amène un trafic poids-lourds évalué à près de 1 500 passages quotidiennement. Cette route, qui traverse Sablé et La Flèche, présente des états de surface hétérogènes avec des signes de vieillissements nécessitant des interventions conséquentes. Aussi le Conseil général a-t-il effectué au printemps dernier un diagnostic précis en mesurant les déformations de la chaussée sous l'action d'une charge, complété par des carottages, afin d'optimiser les techniques d'entretien. Ainsi, actuellement, les travaux de modernisation de cet axe en Sarthe concernent la pose d'un enduit d'usure sur 10 km en sections de part et d'autre de Sablé et sur 2 km sur la rive gauche du Loir à La Flèche, la réfection en enrobé de la traversée de Louailles, de Crosnières ainsi qu'un renforcement sur 1 300 m à la sortie de Louailles en direction du Bailleul. L'investissement pour cette seule année 2010 s'élève à 500 000 euros.



Agriculture sarthoise

Le Conseil général aide les jeunes

Face aux mutations auxquelles elle est confrontée dans un monde concurrentiel fort, l'agriculture sarthoise évolue en permanence. Dans ce contexte parfois difficile, les jeunes exploitants apprécient le soutien du Conseil général pour les aider à s'installer.

L'accompagnement des jeunes candidats au métier d'exploitant agricole est l'un des axes forts de l'action du Département en faveur du développement durable de l'agriculture sarthoise. " *C'est même l'une de nos priorités* " soutient Gérard Veron, président de la commission de l'Agriculture. L'intervention de la collectivité départementale s'exerce notamment par le biais du stage préparatoire à l'installation (SPI) dont les objectifs sont multiples comme le rappelle l'élu sarthois. " *Il s'agit de bien définir les objectifs personnels, les priorités et d'imaginer une stratégie d'entreprise. Le jeune candidat doit aussi connaître l'environnement socio-économique de son installation, proposer un projet sur le plan humain, technique et financier. Enfin, nous veillons à ce qu'il échange avec d'autres agriculteurs en phase d'installation* ". L'aide du Conseil général ne s'arrête pas à cette action initiale. Bien au contraire ! Le Département soutient le parcours à l'installation effective. Et ceci en particulier dans le domaine technico-économique qui se traduit

par un suivi lors des premières années d'installation. Enfin, l'un des éléments clés de ce soutien consiste à apporter une aide aux investissements réalisés par ces jeunes qu'ils soient fonciers ou matériels. Cet engagement du Conseil général permet ainsi tous les ans à de jeunes agriculteurs d'entamer leur activité avec des atouts supplémentaires et de consolider la pérennité d'une profession à laquelle la Sarthe est très attachée.

► Le guide

Le Conseil général vient d'éditer une brochure présentant les mesures spécifiques destinées aux jeunes agriculteurs dans le cadre du programme agricole du Conseil général.

// Anabelle et Kevin CHARTRAIN, Yvré-le-Pôlin, production lait/vaches allaitantes

" Nous nous sommes installés en 2009. La mise en place de l'accompagnement JA répondait à un véritable souhait de notre part car le projet était assez tendu sur les premières années. Nous avons la possibilité de voir notre conseiller 4 fois par an. Nous l'avons déjà rencontré plusieurs fois, notamment sur l'aspect de l'alimentation des génisses et nous le revoyons sous peu pour réaliser ensemble un bilan prévisionnel. Notre conseiller intervient seul ou accompagné d'un autre technicien de la Chambre sur certains domaines d'expertise. "

// Julien MENAGER, (photo ci-dessous) Mayet, production poules pondeuses et céréales

" Je suis en activité à la Réhérie depuis septembre 2009. Le Conseil général m'a soutenu dans le cadre de l'acquisition du bâtiment des poules pondeuses, investissement essentiel à mon activité. Un coup de pouce qui m'a permis de dégager un peu de trésorerie, bien utile au moment d'un investissement lourd comme celui-ci. "

► Tous les renseignements sur www.cg72.fr





Questions à Dominique

Le Mèner, président du CIDPA (centre d'information départemental pour personnes âgées) et vice-président du Conseil général

- Quelle est l'origine de l'implication du Département dans le dispositif MAIA ?
« Le Conseil général a fait de l'autonomie des personnes âgées l'une de ses priorités d'action comme l'attestent la mise en place des chèques Solidarité ou la récente inauguration de La Souvenance, centre pilote d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer. Rappelons également que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) représente un budget de 44.7 M€ en 2010 ».
- Quelles sont les spécificités sarthoises quant au dispositif MAIA ?
« Si l'expérimentation MAIA a été reconduite dans les 17 départements où elle a été initiée, les atouts du projet sarthois sont : la couverture de l'ensemble du territoire départemental, l'intégration du dispositif au sein des CLIC (centre local d'information et de coordination) afin de ne pas créer de structure supplémentaire et enfin une forte synergie avec les établissements de santé ».
- Comment cette couverture s'opère-t-elle ?
« Grâce au maillage du territoire départemental par les 13 CLIC existants, pilotés par le Département, qui pour cela s'appuie sur le CIDPA. C'est pourquoi ce dernier a été choisi comme structure d'appui pour la mise en œuvre de la MAIA ».

MAIA

L'expérimentation est reconduite pour 2011

Initié en 2009 dans le département, le dispositif MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer) est reconduit pour l'année 2011. Retour sur un projet pilote qui concerne 17 départements en France et bilan de cette première année en Sarthe.

En Sarthe, comme dans les 16 autres départements où l'expérimentation MAIA a été lancée en début d'année, la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et le Ministère de la Santé et des Sports ont décidé la reconduction du dispositif. Preuve des avancées intéressantes qui en émanent et d'un projet bien engagé.

Rappelons que la MAIA est une porte d'entrée unique, un lieu privilégié d'accès aux soins et aux services afin d'aider à la construction d'un parcours de prise en charge personnalisé des malades d'Alzheimer et de leur famille. La MAIA vient compléter les dispositifs existants. En cela, elle réalise des évaluations et des propositions qui seront assurées par d'autres organismes comme les CLIC (centres locaux d'information et de coordination), les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile), l'équipe médico-sociale du Conseil général etc.

► Renforcer la coordination

En Sarthe, où l'on estime à 6000 le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, le dispositif MAIA couvre l'ensemble du département et s'appuie sur le réseau déjà bien établi des 13 CLIC.

Afin de renforcer la coordination de tous les intervenants concernés, la MAIA dispose de "gestionnaires de cas". Dans notre département, sept professionnels du secteur gérontologique (infirmières, assistantes sociales, psychologues) sont

répartis sur les six pays. Leur expérience et la complémentarité de leurs métiers permettent de bien cerner la situation des personnes reçues. Ce partenariat entre professionnels a très bien fonctionné depuis la mise en œuvre du dispositif. De même, toutes les situations confiées aux gestionnaires de cas (elles concernent 125 Sarthois) ont trouvé une issue.

Si le dispositif MAIA est aujourd'hui expérimental, il sera généralisé en 2012 au plan national. Le plan Alzheimer prévoit par ailleurs, à terme, une généralisation de ce concept à l'ensemble des personnes âgées.

► **Contact :** cidpa72maia@wanadoo.fr



Chèques Solidarité

Du nouveau pour les bénéficiaires

Depuis le mois de novembre, le Conseil général de la Sarthe a mis en place les " Chèques Solidarité ", un nouveau mode de paiement destiné aux personnes âgées et aux personnes handicapées. La Sarthe est le 1^{er} département de la Région des Pays de la Loire à les instaurer.

" Dans sa mission première de Solidarité, le Conseil général doit favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en Sarthe ", a rappelé Béatrice Pavy, présidente de la commission de la Solidarité. Dans cette optique, le Conseil général vient de mettre en place les " Chèques Solidarité ", une nouvelle modalité de paiement destinée au versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Selon sa situation, le bénéficiaire recevra chaque mois un ou plusieurs chèques nominatifs (il en existe quatre types différents, identifiés chacun par une couleur). De même format que les chèques-déjeuner, ces chèques permettront aux bénéficiaires de l'APA de rémunérer directement leur aide à domicile (ou le service à domicile qui l'emploie) et aux bénéficiaires de l'APA et de la PCH

d'acheter des articles d'hygiène dans les pharmacies, les magasins spécialisés et les moyennes et grandes surfaces agréées.

► Des avantages pour tous

Ce nouveau dispositif simplifie les démarches de déclaration des salariés. Il offre également une plus grande souplesse d'utilisation en fonction des besoins des bénéficiaires. Dans le cas de l'aide à domicile, la personne est libre de reporter l'utilisation des Chèques Solidarité au mois suivant en cas d'absence momentanée du domicile par exemple. Enfin, pour l'achat de produits d'hygiène, exit l'obligation de présenter les justificatifs des dépenses.

Du côté du Département, l'instauration des Chèques Solidarité permettra d'alléger les contrôles d'effectivité des prestations sociales et d'avoir une plus grande certitude de l'affectation des prestations allouées selon les besoins des personnes.

► Pratique

- Aucune modification n'intervient dans le calcul de l'allocation ni dans l'évaluation des besoins. Les autres composantes de l'allocation (charges sociales, frais annexes etc.) continuent à être versées sur le compte bancaire des bénéficiaires.
- Les Chèques Solidarité non utilisés sont remboursés au Conseil général par l'émetteur sans que les bénéficiaires aient besoin de les retourner au service instructeur des prestations.
- Un guide pratique d'utilisation vient d'être adressé aux bénéficiaires afin de les familiariser avec ce nouveau mode de paiement.
- Un numéro de téléphone pour toutes les questions relatives au Chèque Solidarité : 0 800 400 072 (numéro vert, appel gratuit à partir d'un poste fixe).



GRAND-LUCÉ

Inaugurés par Roland du Luart, président du Conseil général, en présence de Marcel-Pierre Cléach, vice-président, Régis Vallienne, conseiller général et Daniel Legay, maire, les nouveaux locaux du restaurant scolaire de la commune de Villaines-sous-Lucé, répondent parfaitement aux besoins des jeunes pensionnaires. Du fait, de l'arrivée croissante

de nouveaux habitants et de l'ouverture d'une classe, il était devenu nécessaire de construire un restaurant au sein de l'école et ainsi regrouper tous les équipements scolaires sur un seul site. Cette initiative assure également une meilleure sécurité et des conditions d'accueil favorables aux usagers dans des locaux confortables. Le coût de cette opération s'élève à 305 443 €.

LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

Plusieurs visites avaient été programmées pour Roland du Luart dans le canton. Ainsi, en compagnie de Béatrice Pavy, député, le président du Conseil général a découvert le projet ambitieux de revitalisation du site des Moulins de Paillard à Poncé-sur-Loir avant de saluer l'initiative de la commune de réaliser des travaux pour créer un commerce alimentaire multiservice de proximité dans le village. Enfin, dernier temps fort, la visite de la toute nouvelle bibliothèque de Ruillé-sur-Loir. Spacieuse, fonctionnelle, proche de l'école modernisée, elle bénéficie d'une gestion informatisée. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 45 000 € au titre des travaux, du mobilier et de l'informatique.

LE LUDE



Mise en service en décembre 2009 au terme d'un an et demi de travaux, la nouvelle station d'épuration des eaux du Lude a été inaugurée officiellement le 23 octobre dernier en présence de Jean-François Houssin, sous-préfet de La Flèche, Fabienne Labrette-Ménager, députée, Louis-Jean de Nicolaÿ, vice-président du Conseil général, Monique Thermeau, maire du Lude et Noël Mathieu, directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Inspiré d'études hongroises, le nouvel équipement associe des techniques de traitement classiques avec un écosystème : dans une serre de 250 m², les racines de 300 plantes (sélectionnées pour leur pouvoir assainissant) plongent dans les eaux, les filtrent et les épurent. L'installation, qui fonctionne avec le système Organica, élimine ainsi phosphore et azote de façon naturelle et à moindre coût. Avec une capacité de traitement équivalent à 6 000 habitants, le coût de cette station nouvelle génération s'élève à 3,3 M€ TTC, financée à près de 27 % par le Conseil général de la Sarthe.



MONTFORT-LE-GESNOIS



La pose de la première pierre du centre d'incendie et de secours (CIS) de Connerré a eu lieu le 13 octobre dernier rue Chappe, en présence de Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois. Comme l'a précisé Jean-Pierre Vogel, président du conseil d'administration du SDISS (service départemental d'incendie et de secours de la Sarthe) : " *Ce nouveau casernement devrait à l'avenir être également le siège du regroupement des centres d'incendie et de secours de Connerré et de Thorigné-sur-Dué*". Les locaux du futur centre occuperont une surface de 560 m² sur deux niveaux et sur un terrain viabilisé de 3 370 m² mis à disposition par la commune. Ce projet représente une enveloppe financière d'environ 1 100 000 € TTC, financée à hauteur de 15 % du montant hors taxes par la commune de Connerré et à 35 % par le Conseil général. Le solde est pris en charge par le SDISS.

ALLONNES

Huit logements Sarthe Habitat vont bientôt voir le jour sur le lotissement de l'Orée des Vaugeonnères, à Rouillon. Comme l'indique le PLU de la commune (plan local d'urbanisme), il s'agit de favoriser la mixité sociale en intégrant le logement social dans un lotissement résidentiel. Ces logements destinés à la location bénéficieront par ailleurs du label de très haute performance énergétique (THPE) et prétendent à la certification Cerqual. Aux côtés des responsables techniques de l'opération, Marcel-Pierre Cleach, président de Sarthe Habitat, Daniel Lecroc, maire de Rouillon, et Jean-Claude

Boulard, maire du Mans, ont symboliquement posé la première pierre de ces huit logements (deux T2 de 48 m², deux T3 de 68 m² et 4 T4 de 86 m²). La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2011.



BEAUMONT-SUR-SARTHE

Le prieuré de Vivoin a accueilli le deuxième colloque international Catherine Paysan, organisé par Thierry Lemonnier, président de l'association Maison d'école et de l'écrivain Catherine Paysan. Pas moins de 16 intervenants sont venus débattre de l'œuvre de l'écrivain sarthois. Un hommage appuyé par la présence de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, Roland du Quart, président du

Conseil général, Véronique Rivron, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme, Fabienne Labrette-Ménager et Dominique Le Mèner, députés, Jean-Pierre Vogel, Nicole Agasse et Jean-Pierre Rossard, conseillers généraux. En cinquante ans de carrière d'auteur, Catherine Paysan a essaimé autour de sa Sarthe natale une solide œuvre littéraire unanimement saluée par les participants du colloque.





LA FERTÉ-BERNARD

C'est en présence des enfants de l'école communale que la première pierre du projet visant la création d'un lotissement de sept logements sociaux a été posée à Préval par Marcel-Pierre Cléach, président de Sarthe Habitat, Charles Somaré, conseiller général, Jean-Carles Grelier, président de la Communauté de communes de

l'Huisne Sarthoise et Bernard Blossier, maire. Situé sur l'emplacement de l'ancien presbytère qui sera divisé en un T2 et un T3, ce nouveau lotissement comptera également cinq autres logements construits au cœur du village. Au total, le coût de cette opération, qui a bénéficié d'une subvention du Conseil général, s'élève à 776 577 €.

MALICORNE

Construits en ossature bois, 14 logements locatifs ont été inaugurés, avenue du Maine, à Noyen-sur-Sarthe par Marcel-Pierre Cléach, vice président du Conseil général en présence de Chantal Albagli, vice-présidente du Conseil général, Marc Joulaud, député, Jean-François Houssin, sous-préfet de La Flèche et Jean-Louis Coutenceau, maire de la commune. Cet ensemble est parfaitement intégré dans son environnement. Chaque habitation bénéficie d'un parking et d'un espace verdoyant. Le montant de cette opération de Sarthe-Habitat s'élève à plus d'un million d'euros.



SARTHE



Au travers de son action quotidienne, le Conseil général affirme depuis des années sa préoccupation pour le développement durable. C'est l'un des arguments forts qui l'a conduit à renouveler, pour la troisième fois consécutive, le Grand Prix du Développement durable qui récompense les initiatives intéressantes en vue d'un développement responsable du territoire sarthois. Présentée par Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission de l'Environnement et du Développement durable, dans les locaux de l'entreprise d'insertion Envie basée au Mans. Le thème de cette nouvelle édition sera consacré aux déchets dans la continuité de l'adoption du PEDMA (plan départemental des déchets ménagers et assimilés) par le Conseil général. L'objectif de ce plan est clair et ambitieux : réduire de 25 kilos la quantité de déchets produits chaque année par chaque Sarthois. " Les lauréats seront déterminés par un jury en fonction de plusieurs critères de sélections dont celui de la contribution à la réalisation d'un territoire et d'une société durable, du caractère innovant du projet, de l'implication des acteurs concernés, des parties prenantes, du degré d'aboutissement du projet et de son exemplarité " a souligné Fabienne Labrette-Ménager avant de procéder à la visite de cette entreprise exemplaire dans le domaine du recyclage des déchets.

L'ÉQUIPE FÉMININE



Dans la Sarthe, le football se conjugue aussi au féminin. L'équipe du FC Le Mans, qui évolue dans le championnat national en est la preuve. Soutenue par le Conseil général, l'équipe féminine sarthoise effectue un début de saison encourageant après avoir, l'an passé, réalisé un parcours de toute beauté. Venue les soutenir, Véronique Rivron, conseillère générale, a rappelé l'engagement du Département pour favoriser le développement de la pratique de ce sport au féminin en Sarthe lors de la présentation officielle du club, présidé par Robert Brunet.

LA SOUVENANCE EST OUVERTE



La Souvenance, centre pilote d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer, a été inaugurée le 24 septembre dernier rue Jacques Brel, au Mans, à l'ouest de l'Université du Maine. Arrivés quelques semaines plus tard, les premiers patients ont pu découvrir l'architecture originale de ce bâtiment HQE (haute qualité environnementale) de 5000 m² qui s'articule autour d'un grand atrium central arboré. Chacune des 6 unités de 14 chambres est ouverte sur ce patio et une grande passerelle en pente douce permet de passer d'un étage à l'autre. Avec 96 lits (dont 84 en hébergement et 12 en accueil de jour), le nouvel espace répond aux spécificités de l'accueil des personnes désorientées en leur permettant d'évoluer en toute liberté tout en étant en sécurité. Le coût du projet s'élève à 13,6 M€, avec une participation financière de 950 000 € du Département.

LE MANS

BLASKSAD INVESTI L'ABBAYE DE L'ÉPAU

Le 3 octobre, à l'invitation de la bibliothèque départementale de la Sarthe et de la Librairie Bulle du Mans à l'occasion de la parution de *L'enfer, le silence*, quatrième tome de la série *Blacksad*, les auteurs Juanjo Guarnido et Juan Diaz Canales ont conquis un public venu en nombre à l'abbaye de l'Épau. L'occasion pour Véronique Rivron, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme, de rappeler l'engagement du Conseil général envers ce mode d'expression. A travers le réseau de bibliothèques piloté par la biblio-

thèque départementale de la Sarthe, la collectivité œuvre pour diversifier les points d'accès à la culture.



INAUGURATION D'UNE NOUVELLE MAISON

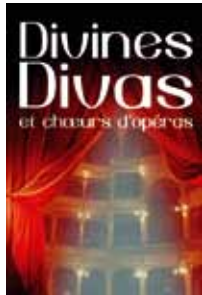
La nouvelle Maison de l'emploi et de la formation du Pays du Mans a été inaugurée le 1^{er} octobre en présence de Roland du Luart, président du Conseil général, Jean-Claude Boulard, maire du Mans, Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général et Emmanuel Berthier, préfet de la Sarthe. Comme ses consœurs de la Ferté-Bernard et de Sablé-sur-Sarthe, cette structure s'adresse aux demandeurs d'emplois,

salariés, entrepreneurs et étudiants. Elle a été cofinancée par l'Etat (800 000 €), Le Mans Métropole (724 000 €) et le Conseil général (400 000 €). Le solde a été pris en charge par la Région et la Caisse des dépôts et consignations. Enfin, rappelons que l'Assemblée départementale a récemment décidé à l'unanimité d'engager un processus de mutualisation des trois maisons de l'Emploi.



Sorties

DIVINES DIVAS ET CHŒURS D'OPÉRAS - Les 11 et 12 février



Dans ce spectacle lyrique en huit tableaux, des impressions en images et en lumières ainsi qu'une mise en espace de l'ensemble des artistes servent d'écrin à de magnifiques extraits musicaux (Verdi, Rossini, Mozart, Bizet etc.). Par le chœur d'Orphée et trois cantatrices.

La Flèche, théâtre de la halle aux blés. A 20h30.

LA FLAMBÉE - Jusqu'au 20 février

Du 18 décembre au 20 février, La Flambée revient au Mans avec son nouveau spectacle music-hall : *Quelle comédie !* 30 artistes et 300 costumes se succèdent sur scène entre humour, chansons et danses. 2h30 pour se laisser porter par la magie du spectacle. L'an dernier, le spectacle a accueilli près de 24 000 spectateurs en 50 représentations. Créée il y a 35 ans, La Flambée réunit aujourd'hui artistes amateurs, confirmés et apprentis stagiaires encadrés par des professionnels.



Salle des concerts, 54, rue du Port, Le Mans. Entrée : 31 € sur réservation : sur place, par téléphone : 02.43.23.04.21 ou sur : www.revuelaflambee.fr

LUCE DE LUNE - Du 24 au 26 février et les 22 et 23 mars



"Luce de Lune vivait dans la boutique du Soulier, c'était une boutique où l'on fabriquait des souliers en peau...". Ainsi commence le premier ouvrage de la comédienne et metteur en scène Claire Chollet.

Un conte merveilleux rattrapé par moments par la réalité contemporaine. Finement illustré par les dessins de Maryline Rich, cet ouvrage est aussi la version illustrée du texte qui sera joué sur les planches allonaises et castéloriennes à partir du mois de février. Luce de Lune est la troisième création de la compagnie du Dehors, basée à Château-du-Loir.

Ouvrage paru aux Editions du Lampion. Prix de vente : 9.90 €. Spectacle tout public, à partir de 7 ans : du 24 au 26 février au Théâtre de Chaoué, à Allonnes, du 22 au 23 mars, à La Castélorienne, à Château-du-Loir et du 27 au 29 avril, à l'Espace Icare, à Issy-les-Moulineaux.

SALON DE NOËL DES ARTISANS CRÉATEURS 2010

Du 17 au 23 décembre

L'association des Métiers d'Art de la Sarthe organise le Salon de Noël des Artisans Créateurs. Une exposition-vente qui se tiendra en amont des fêtes de fin d'année sous un barnum chauffé et vitré. Une trentaine de créateurs, stylistes, maroquiniers, bijoutiers etc. y présenteront leurs créations qui sont autant d'idées de cadeaux à mettre sous le sapin... Cette édition 2010 sera placée sous le signe de l'écriture, thème sur lequel chaque exposant doit réaliser une pièce. Les visiteurs sont invités à voter pour la meilleure création (bons d'achat à gagner par tirage au sort).

Place de la République, Le Mans. De 10h à 19h.

SALON " FÉÉRIE DU PARFUM " - Les 29 et 30 janvier

Le club collections et passions du Val-de-Loir (CCPVL) organise la huitième édition du salon " Féérie du parfum ". Sur un week-end, la manifestation réunira quelque 25 exposants, professionnels et collectionneurs particuliers. Au programme : vente, achat et échange de flacons et miniatures de parfums, mais aussi de cartes parfumées, vaporisateurs etc.

Salle Espace des Récollets, Château-du-Loir. Samedi 29 janvier, de 14h à 18h et dimanche 30 janvier, de 10h à 17h. Entrée libre. Renseignements et inscriptions : 02.43.44.35.25.

Expositions

FUTUR ANTÉRIEUR - Jusqu'au 13 mars



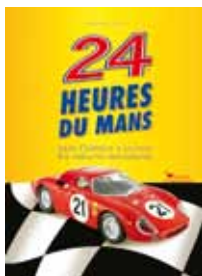
Le centre allonnais de prospections et de recherches archéologiques (CAPRA) propose jusqu'au 13 mars prochain une exposition unique en son genre sur les traces des trésors archéologiques... du 21ème siècle après JC ! Les visiteurs y découvriront des objets familiers savamment transformés en reliques archéologiques. Ces vestiges sont classés et interprétés selon des logiques rigoureuses mais pas toujours fondées. Conçue par le musée Romain de Lausanne-Vidy (Suisse), l'exposition donne à la fois à réfléchir et à faire rire.

Au Ceram, rue Charles Gounod, à Allonnes. Du mercredi au vendredi de 14h à 17h et les samedi et dimanche de 15h à 18h. Entrée libre. Plus d'informations sur : www.association-capra.com

Ouvrages

24 HEURES DU MANS, TOUTE L'HISTOIRE À TRAVERS LES VOITURES MINIATURES - Dominique Dupuis

L'auteur retrace dans cet ouvrage l'histoire d'une course de légende à travers les modèles miniatures des bolides qui ont fait la renommée des 24 Heures du Mans. Récits historiques, anecdotes et iconographie alimentent les souvenirs d'enfance de nombre de Sarthois. *Editions "Stéphane Bachès". Prix de vente : 39.90 €. Disponible en librairie et à la boutique officielle du Musée des 24 Heures.*



FRANÇOIS-GASPARD DE JOUFFROY-GONSANS, UN EVÊQUE DU MANS FACE À LA RÉVOLUTION



Thierry Trimoreau et son équipe plongent au cœur de la Révolution française pour nous conter l'histoire de Monseigneur de Jouffroy-Gonsans, évêque très considéré de la capitale du Maine de 1777 à 1799, en conflit toutefois avec une partie de son clergé. Au fil des pages, on (re)découvre également l'étonnante fraternité qui unit depuis douze siècles Le Mans à Paderborn.

Préface d'Alain Moro, sous la direction de Thierry Trimoreau, avec la participation de Joseph Guilleux, Isabelle Isnard, l'Abbé Jean Lemarchand et André Lévy. Prix de vente : 18 €.

GALERIE D'ART



Idéalement située au cœur du centre-ville du Mans, la galerie Etoile d'Art présente régulièrement de nouveaux artistes dans ses vastes pièces d'exposition. Peintures contemporaines ou classiques, dessins, sculptures, photographies, ce sont toutes les expressions artistiques qui y sont ainsi proposées au regard du public sarthois. Ouverte tous les jours de la semaine et du week-end, la galerie Etoile d'Art combine avec élégance, raffinement et goût toutes les facettes de l'art au sein d'une architecture de circonstance comme l'a reconnu le célèbre critique culinaire Jean-Pierre Coffe lors d'une récente visite.

Galerie Etoile d'Art, rue de l'Etoile, Le Mans.

CÉNOX, L'ENFANT DRUIDE - Jacques Gohier

On ne présente plus Jacques Gohier, auteur de nombreux ouvrages dont les trames ont souvent pour théâtre la Sarthe qu'il aime tant. D'ailleurs, son dernier livre s'inspire une fois encore de sa terre natale. Mais avec pour époque la Gaule. Cénox, l'enfant druide raconte l'histoire d'un gamin appelé à devenir l'un de ces magiciens qui possédaient en ce temps-là un immense pouvoir sur les populations. A travers les aventures de Cénox, Jacques Gohier dépeint la civilisation gauloise en mettant en évidence cette société oubliée. Le livre est par ailleurs richement illustré de dessins de Dub. *Editions Adabam. Prix de vente : 9.50 €.*

CONTES AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON - Michel Freyssinet



Des histoires drôles et sensibles imaginées à partir des décors de paysages familiers à l'auteur : au cœur des vignobles du Loir et de la Loire, à deux pas d'une nature bordée d'étangs, de lacs et de forêts. On y découvre la fabuleuse histoire de Bambino le chevreuil, le développement du râble de Lapichou ou encore les confessions intimes de Ventilette, la petite éolienne. A lire, à raconter et parfois même à chanter ! *mfEditions. Prix de vente : 12.90 €.*

ESCAPADES AUX ILES LOYAUTÉ - Gisèle Brachet

Après *Jambo Kenya* en 2003 et *Rencontres Touarègue* en 2007, Gisèle Brachet livre un nouveau voyage au cœur du Pacifique avec une *Escapade aux Iles Loyauté*. De rencontres fortuites en frayeurs passagères, une intrigue bien étrange se tisse. Qui se cache derrière ce mystérieux regard croisé sur la plage ? *Editions Harmattan. Prix de vente : 11.50 €.*

1871, LE MANS UNE BATAILLE OUBLIÉE - Frédéric Beauchef

Que connaissons-nous du conflit franco-prussien en Sarthe ? Peu de choses en réalité, car peu d'écrits existent sur cette période tragique. Pourtant en 1870 et 1871, des événements importants ont profondément marqué le département de la Sarthe : la bataille du Mans de janvier 1871 en est un.

C'est à ces années que Frédéric Beauchef a décidé de consacrer un ouvrage *1871, Le Mans, une bataille oubliée*. Un éclairage passionnant qui plonge le lecteur au cœur d'un conflit meurtrier dont aujourd'hui demeure quelques noms de rues et de magnifiques stèles et monuments pour en rappeler l'existence. *Editions Libra Diffusion. Frederic.beauchef@yahoo.fr. Prix de vente : 19.90 €.*





Tour de France, la Sarthe en fête le 8 juillet !

Tout le public sarthois se souvient encore du passage de la grande boucle dans le sud-Sarthe au cours de l'été 2004. Habitué aux routes du département qu'il emprunte régulièrement lors du Circuit Cycliste de la Sarthe-Pays de Loire, le très populaire coureur français Thomas Voeckler portait alors le fameux maillot jaune avant de filer vers Angers, terme de l'étape. Sept ans plus tard, le peloton du Tour de France va, à nouveau, sillonner les routes sarthoises avant de se diriger vers Chateauroux où sera jugée l'arrivée de cette étape du 8 juillet 2011. Une belle satisfaction pour tous les Sarthois qui seront nombreux autour du stade MMArena au Mans où sera donné le départ. Le Conseil général, fidèle partenaire du monde cycliste, apportera son soutien à cet événement exceptionnel.

Infrastructures

La Maison des Sports sur la ligne de départ

Fin octobre, Jean-Marie Geveaux a présenté les grandes lignes de la future Maison des Sports aux comités sportifs départementaux. Un projet important pour le mouvement sportif sarthois qui verra le jour avant fin 2011.

La future Maison des Sports prend forme. Fin octobre, les comités sportifs départementaux se sont réunis pour découvrir les caractéristiques du futur équipement autour de Jean-Marie Geveaux, président de la commission chargée des sports et de l'architecte d'OBM Construction, société retenue pour cet important projet. D'ici quelques mois, 28 comités bénéficieront de locaux neufs sur l'ancien site de l'IUFM, boulevard St Michel. *« Le projet prévoit notamment des salles de réunion, des facilités de rangement, un parking conséquent, des accès pour les personnes à mobilité réduite etc. C'est une excellente chose, nous avons tout à y gagner »*, se réjouit le président du comité départemental d'athlétisme, Bernard Sciberras. Sur deux étages, le futur bâtiment de 2 200 m² intégrera également le critère « haute performance énergétique », grâce notamment à sa construction de type bois et à son orien-

tation. Les travaux devraient commencer au cours du premier trimestre 2011 pour une mise en service avant fin 2011.

► Le Conseil général, gestionnaire

Comme l'a souligné Jean-Marie Geveaux, la gestion de l'équipement sera assurée par le Conseil général. Le bureau des sports du Département sera d'ailleurs transféré au sein du futur bâtiment afin *« de faciliter la synergie entre nos services et les comités départementaux, et de créer un véritable pôle sportif »*. Un avis partagé par Jean-Pierre Moreau, président comité départemental olympique et sportif : *« Le nouvel équipement permettra de fédérer davantage les comités, de drainer plus de grand public et de travailler avec plus de rationalité »*.

Le coût des travaux s'élève à 4 M€, majoritairement financé par le Département avec une participation du centre national du développement du sport à hauteur de 500 000 €.



Samourai 2000

25 ans de passion pour les arts martiaux

Le Samourai 2000 compte 850 adhérents parmi lesquels plusieurs champions de France, d'Europe et du Monde. Au fil des ans, l'école mancelle d'arts martiaux et de sports de combat a su faire sa place sur les podiums. Et à l'heure de souffler ses 25 bougies, le club prévoit de s'installer dans un dojo de 1776 m², près du Ribay.

Il est l'un des clubs sarthois les plus connus. Si le karaté reste la discipline phare du Samourai 2000, le club présidé par Jean-Michel Coulée est devenu avec les années une école d'arts martiaux et de sports de combat. Pas moins de 16 disciplines y sont en effet enseignées (Taekwondo, Tai-Jitsu, Kung-Fu, boxe anglaise etc.). Chacune d'entre elles est accessible à tous les niveaux (initiation, loisir, compétition)... et à tous les âges : les 850 licenciés s'échelonnent de 5 à 75 ans !

Le Samourai en est fier : il véhicule une image de haut niveau avec 31 podiums aux championnats du Monde et d'Europe sur 47 participations, 2 champions du Monde : Abdel Hakim Mesbah et Ludovic Cacheux (médaillé de bronze au championnat du monde de karaté, le 30 octobre dernier à Belgrade) et 8 champions d'Europe.

Parallèlement, l'accent est mis sur la formation avec 6 salariés et plus de 14 brevets fédéraux et 15 brevets d'état d'éducateur sportif. Réparti entre le lycée Le Mans Sud et l'Université du Maine, son centre de formation en karaté (section sport études) est par ailleurs soutenu par le Département, tout comme l'est la structure Samourai 2000 en tant que club évoluant en national.



► Stages avec Christophe Pinna

Pour fêter son quart de siècle, le club prévoit des animations tout au long de l'année. Les festivités ont déjà débuté en octobre avec des stages dirigés par Christophe Pinna, une des figures du karaté français sacré champion du monde toutes catégories en 2000. Et pour continuer sur sa lancée, le Samourai 2000 prévoit de s'installer dans un important dojo de 1776 m² à proximité du Ribay. Le futur équipement devrait sortir de terre avant fin 2011. Un déménagement devenu nécessaire face à l'étroitesse des locaux actuels, agrandis progressivement au fil des années et de l'augmentation du nombre de licenciés.

► Contact :

Samourai 2000 : 25, rue des Acacias, 72000 Le Mans.
Tél. : 02.43.28.84.03. Site : www.samourai2000.com.



Sport nature

Les sports de nature représentent l'ensemble des activités physiques ou de loisirs se pratiquant en espace naturel, dans des lieux ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains ainsi que des cours d'eau. A pied, à cheval, à vélo ou en canoë-kayak, le choix est multiple pour favoriser le développement des sports nature mais aussi la préservation des espaces, sites et parcours de randonnée du département. Or justement, la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) vient d'inscrire ses deux premiers itinéraires au Schéma départemental des sports de nature. Il s'agit de celui de randonnée équestre de Mézeray et celui de randonnée pédestre " La balade de Saint-Christophe " à La Chapelle Saint-Aubin. Ces deux itinéraires ont été évalués respectivement par les comités départementaux de randonnée pédestre et équestre. " C'est une excellente nouvelle pour notre canton qui possède de nombreux atouts touristiques, culturels et environnementaux " s'est félicitée Chantal Albagli, conseillère générale, lors de la présentation de l'itinéraire équestre à Mezeray.



Vitraux contemporains pour l'église de Crannes

Depuis 2007, le Conseil général de la Sarthe subventionne une opération originale au service de l'art : dans 11 communes sarthoises, les habitants ont choisi eux-mêmes des vitraux contemporains pour orner leurs églises. A Crannes-en-Champagne, trois verrières de l'église de Saint-Cyr Sainte-Julitte ont été réalisées par l'artiste crannais Thibault de Réimpré et le maître-verrier Eric Boucher. " Un projet ambitieux qui promeut l'art contemporain hors des musées ", a souligné le conseiller général Michel Drouin, présent lors de l'inauguration aux côtés du maire Pierre Dalibard et du sous-préfet de la Flèche, Jean-François Houssin. Le montant des travaux s'élève à 27 709 €, subventionnés à hauteur de 50% par le Conseil général, soit 13 855 €.

Cinéma

" La Sarthe, terre de tournages " : un vrai succès !

Les Sarthois en redemandent ! L'opération " La Sarthe, terre de tournages " qui s'est déroulée sur l'ensemble du département du 21 août au 16 octobre a remporté un franc succès. 19 projections au total, accompagnées ici ou là d'expositions, de visites ou de conférences.

Cinéphiles avertis ou curieux de culture, les Sarthois ont répondu présents à l'opération organisée par le Conseil général durant tout l'été : " La Sarthe, terre de tournages ".

Chaque année depuis 2003, " Patrimoine à la carte " met en valeur le patrimoine local par le biais d'une thématique (la mode en 2009, l'architecture publique en 2008...). Cette année avec " La Sarthe, terre de tournages ", le Conseil général a souhaité mettre en lumière des lieux ayant servi de décors cinématographiques ou associés directement au film projeté. Pas moins de 19 projections se sont succédées au quatre coins du département, agrémentées d'expositions, de circuits de découverte ou encore de conférences afin de permettre au plus grand nombre de redécouvrir le 7^{ème} Art et le territoire sarthois sous un nouvel angle.

Sur le podium des films les plus vus,

on retiendra *Michel Vaillant*, de Louis-Pascal Couvelaire. La projection sur la ligne d'arrivée du circuit des 24 Heures fut précédée de visites du circuit. *Le nom de la rose*, film réalisé par Jean-Jacques Annaud, projeté à l'Abbaye Epau, a, comme Michel Vaillant, réuni près de 400 spectateurs.

► Témoignage du réalisateur

Non loin derrière, Rouget le Braconnier, projeté au Château de Mangé (Verneil-le-Chétif) en présence du réalisateur Gilles Cousin, a réuni près de 300 spectateurs. Et rien de tel qu'une promenade commentée en forêt de Bercé et du témoignage des comédiens et du réalisateur en amont pour se mettre dans l'ambiance du film ! Ce cycle cinématographique étant achevé, que nous réserve le cru 2011 de " Patrimoine à la carte " ? On murmure que l'eau sous toutes ses formes devrait être à l'honneur...



Concours photo

L'endurance inspire amateurs et professionnels

Pour une première, le résultat est très encourageant. Plus de mille photographies, amateur et professionnelles ont été présentées au jury du concours Sarthe-Endurance Photos, organisé par le Conseil général. Un beau succès initial qui confirme combien les 24 Heures du Mans captivent les chasseurs d'images.

Présidé par l'emblématique pilote automobile Henri Pescarolo et Louis-Jean de Nicolaÿ, vice-président du Conseil général, le jury a éprouvé bien des difficultés à départager les concurrents tant la qualité, la pertinence et le talent s'affichaient sur les images. L'imagination au pouvoir, le réflexe de tous les instants, l'œil aiguisé, tous les participants, chacun à leur manière, ont figé un instant unique sur le mythique circuit des 24 Heures mais aussi à Spa en Belgique ou encore Seebring aux Etats-Unis, deux épreuves accueillant des courses d'endurance, organisées par l'Automobile Club de l'Ouest, partenaire du concours avec l'Union des Journalistes de Sports en France, le magazine Auto Hebdo et le Musée des 24 Heures-Circuit

de la Sarthe. Scènes originales, angles surprenants, portraits saisissants, toutes les facettes de la course sont représentées sur les photos. Au final, le choix des gagnants s'est porté sur Dominique Breugnot, dans la catégorie professionnelle et Etienne Decosse chez les amateurs. Leurs œuvres seront exposées à partir du 10 décembre parmi un grand



Dominique Breugnot, lauréat catégorie professionnelle

nombre d'images également primées au Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe. Un bon tremplin pour annoncer déjà l'ouverture du prochain concours en 2011, toujours sur le thème de la course d'endurance.

► Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe

Deux sculptures en ronde-bosse calcaire ont fait leur entrée au Musée. Elles datent de 1906 et avaient été commandées par Léon Bollée pour décorer la façade de la nouvelle usine des Sablons de la famille. Après la destruction de celle-ci, il y a trente ans, ces sculptures furent démontées

et remontées de part et d'autre de l'ancien musée de l'Automobile, au cœur du circuit. Dégradées au fil des années, elles ont été restaurées à l'initiative du Conseil général grâce à un mécénat d'entreprise via la Fondation du Patrimoine et grâce aussi à la participation de l'entreprise Lafargue Granulats. Ces deux œuvres massives sont aujourd'hui visibles dans l'espace entièrement consacré à la saga de la prestigieuse famille Bollée.



Etienne Decosse, lauréat catégorie amateur



Education et Patrimoine dans le département

A travers les politiques d'accompagnement qui sont mises en œuvre par le Conseil général dans le domaine de l'éducation culturelle et artistique (actions dans le domaine du cinéma, de la musique, des arts visuels, de l'environnement et du développement durable, du patrimoine...), l'un des objectifs vise à contribuer et à faciliter la rencontre d'élèves sarthois avec un projet, un artiste, une œuvre ou un lieu qui puissent enrichir sa construction personnelle et son éducation. Ces initiatives s'expriment à travers des démarches initiées tant dans le domaine musical que patrimonial. Dans cette catégorie, les sites départementaux notamment le Prieuré de Vivoin, le musée des 24H-Circuit de la Sarthe ou encore le site archéologique de Cherré à Aubigné-Racan répondent parfaitement à ces objectifs. Ainsi grâce à la découverte sensible de ces sites dont les richesses et spécificités doivent constituer autant de précieux éclairages aux apprentissages menés dans les établissements scolaires, le Conseil général apporte sa large contribution à l'éducation culturelle.

► Informations :
Tél. : 02 43 54 71 07
contact@centre-culturel-de-la-sarthe.com
www.centre-culturel-de-la-sarthe.com

René Blasutta, sculpteur sarthois

L'hommage de l'émigrant italien

Le souvenir reste à fleur de peau. René Blasutta se souvient de ce départ de son village natal dans la région du Frioul (Italie). Plus de cinquante ans plus tard, le sculpteur devenu Sarthois de cœur est retourné à Muris pour y installer une œuvre monumentale en hommage à tous ceux, qui comme lui, ont dû s'exiler vers d'autres patries.

“ *Je suis Sarthois* ” lâche le ton ferme René Blasutta. Depuis cinquante ans, il a fait sa vie d'homme et d'artiste au Mans. Dessinateur dans le bâtiment, l'émigrant italien s'adonne également à une passion dévorante : la sculpture. Il expose et cultive une solide réputation d'artiste dans la région. Sans doute n'imaginait-il pas réaliser l'œuvre de sa vie pour son village natal, là où il aime retourner de temps à autre retrouver les parfums de sa jeunesse. Justement, c'est une rencontre avec l'un de ses anciens camarades d'école, qui va l'entraîner dans un projet artistique ambitieux. “ *Mario, émigrant comme moi a fait sa vie en Amérique du Nord. Il y est devenu un riche entrepreneur qui construit actuellement la Freedom tower, qui sera la tour centrale du nouveau complexe du World Trade Center, détruit par les attentats du 11 septembre 2001. C'est lui qui me commande une sculpture géante pour notre village* ”.

► Une œuvre majeure

Dans son atelier situé à Saint-Georges-de-la-Couée, René Blasutta va s'attaquer à son œuvre majeure. “ *C'est en effet, la plus grande sculpture parmi toutes celles que j'ai créées* ” aime-t-il rappeler.

Plus d'un an après “ l'émigrant ” en bronze est installé au cœur de son village natal. Une belle récompense pour l'artiste sarthois mais aussi un bien bel hommage pour tous ceux qui comme lui, il y a plus d'un demi-siècle ont dû laisser derrière eux, leurs familles pour aller chercher du travail au nord de l'Europe.



Michel d'Aillières

La Sarthe droit au coeur

C'est l'une des figures politiques les plus importantes du département qui s'en est allée à l'automne à l'âge de 86 ans. Michel d'Aillières, que bon nombre de personnes appelaient affectueusement " Monsieur Michel " incarnait une certaine idée de la Sarthe, département pour lequel il a consacré sa vie.

" Monsieur Michel " n'est plus. Pour tous ceux qui l'on connu, le souvenir de Michel d'Aillières évoque un visage pétillant et une élégance joviale qui apportaient de la chaleur à ceux qui croisaient son chemin. C'était un homme bienveillant, humaniste et conciliant, un homme de dialogue qui réservait ses mots les plus forts à la défense de la démocratie et ses mots les plus doux aux valeurs de la République. Enfant de la Sarthe, élevé à Mamers et au Mans, avant d'être étudiant à Paris, il débute sa carrière au service de ses concitoyens en 1953 en tant que maire de Cherreau. C'est le départ de 50 longues années de mandats au service de la Sarthe. En 1957, il est élu premier magistrat d'Aillières-Beauvoir, son fief de toujours. La suite de la carrière va rapidement s'accélérer. Elu conseiller général du canton de La Fresnaye-sur-Chédouet, il va présider à la destinée du département de 1970 à 1976 et de 1979 à 1992. C'est sous

sa responsabilité, que le département vivra les grands changements de la décentralisation naissante. Il en profite alors pour moderniser le département au travers d'un grand nombre d'initiatives et d'actions innovantes et porteuses pour consolider l'avenir des Sarthois. Député de 1958 à 1977, Michel d'Aillières laissera également le souvenir d'un grand sénateur, très apprécié de ses collègues sur les bancs du Palais du Luxembourg. Homme juste, toujours à l'écoute de la population, fort d'une ambition légitime pour le département, il a su faire travailler ensemble les différents élus. Très attaché à son territoire, au point de refuser au président Valérie Giscard d'Estaing un poste de secrétaire d'Etat, Michel d'Aillières fut avant toute chose le bâtisseur d'une Sarthe moderne et décentralisée.



Aillières-Beauvoir, samedi 3 septembre 2003



Jacques Dorise

Après Michel d'Aillières, c'est une autre grande figure du département et du Mans qui vient de disparaître à l'âge de 80 ans. A ses côtés, Jacques Dorise aura contribué à construire une Sarthe moderne et prête à relever les défis du futur. Le sourire toujours aux lèvres, chaleureux, convivial, l'ancien conseiller général du canton Le Mans Centre durant une trentaine d'années, a présidé la commission des finances et la commission d'appels d'offres avec une maîtrise reconnue par l'ensemble de ses collègues, quelle que soit leur sensibilité. Sa connaissance du monde économique ainsi que sa probité sans faille étaient les meilleures garanties d'une gestion saine, transparente et équilibrée. En parallèle, Jacques Dorise était très impliqué dans la vie sarthoise. Membre de la

Chambre de commerce du Mans et de la Sarthe, Président de la Médecine du travail et de la Caisse d'Epargne du Mans, administrateur des mutuelles du Mans, initiateur du centre de promotion sociale du Mans, membre de la Croix rouge, de la Sauvegarde, de la Transvap, il a démontré durant toute sa vie publique, un dynamisme de tous les instants, au service de la population mancelle et sarthoise. Ces dernières années, en homme passionné qu'il était pour la course automobile, Jacques Dorise s'était tout particulièrement investi pour le développement du Musée des 24 Heures et dans la mise en place de la nouvelle muséographie.

Cécile Boisbineuf

Les gants aux poings et la tête sur les épaules

A 24 ans, Cécile Boisbineuf a de l'énergie à revendre : après un titre de championne d'Europe l'an dernier, elle a décroché la médaille d'argent au championnat du monde de boxe française à Paris, en octobre dernier. Fidèle membre du club de boxe française allonnaise depuis l'âge de 10 ans, la jeune sarthoise vient aussi d'obtenir son master " chargé de développement Economie et Territoire ". Un diplôme obtenu au terme de deux ans d'études à Angers et d'un stage de 6 mois au sein du service économie, tourisme et territoires du Conseil général de la Sarthe.

" J'ai fait les allers-retours en train à Angers tous les jours pour pouvoir continuer à m'entraîner au club quatre soirs par semaine ". Un emploi du temps contraignant à 24 ans ? " Oui et non. Quand les résultats suivent c'est motivant ! ". Et des résultats, il y en a ! Membre de l'équipe de France depuis trois ans, la jeune femme affiche à son palmarès deux titres de championne de France (2009, 2010) en plus de son titre européen et mondial. Ce qui n'est pas sans faire la fierté de son club et de ses deux entraîneurs : Jacky Boisseleau et Jean-Claude Blin.

Mais Cécile Boisbineuf n'a pas pour autant la grosse tête, loin de là même. " Je sais que je ne pourrai pas faire de mon sport favori mon métier même si j'ai le statut d'athlète de haut niveau. J'ai bien sûr en tête les championnats d'Europe l'année prochaine et ceux du Monde en 2012, mais mon premier objectif aujourd'hui est de trouver un emploi. ". A bon entendre...



Jeu-concours

GAGNEZ 20 LIVRES

Jouez pour recevoir le livre " 1871, Le Mans une bataille oubliée "

Question n°1 :

Quel était le thème du concours Sarthe-Endurance-Photos ?

- La vitesse L'endurance La mécanique

Question n°2 :

Quel célèbre coureur automobile co-présidait le jury du concours Sarthe-Endurance-Photos ?

- Henri Pescarolo Jean Alesi Alain Prost

Retournez-nous vos réponses avant le 14 janvier 2011, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine N°117, Mission de l'information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.

Nom

Prénom

Adresse

Si vous voulez recevoir la lettre d'informations du Conseil général, merci de renseigner votre adresse e-mail :

LA SARTHE

Frédéric Beaucher

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

Imaginez une entreprise employant plus de 2 400 agents et générant un budget global de près de 700 millions d'euros. Maintenant, imaginez que le PDG de cette entreprise ne soit présent qu'un ou deux jours par semaine pour s'occuper de son entreprise ... vous vous dites probablement que ce genre de cas de figure ne peut pas exister à moins de mettre en péril l'existence même de l'entreprise. Détrompez-vous !

Cette situation n'est pas imaginaire et traduit exactement ce qui se passe en Sarthe puisque le Président du Conseil général étant également Vice-président du Sénat est absent plusieurs jours par semaine pour siéger à Paris délaissant alors l'institution qu'il préside localement.

On pourrait alors penser que le pouvoir est localement exercé par ses 12 vice-présidents. Mais là aussi, vous seriez dans l'erreur puisque 7 d'entre eux ne sont en charge d'aucune compétence spécifique se contentant d'un titre purement honorifique. Par ailleurs, à l'instar de leur Président, près de la moitié d'entre eux cumulent cette fonction avec un mandat de parlementaire.

Pour illustrer notre propos, nous vous proposons de nous intéresser à la 2ème Vice-présidente du Conseil général. Elle a en charge le suivi de l'ensemble des politiques de Solidarité du département soit plus de la moitié du budget du Conseil général. Voilà de quoi l'occuper largement à temps plein. Et bien non, puisque cette élue trouve également le temps d'être Député, Maire de sa commune, Vice-présidente de sa Communauté de Communes et Présidente d'un pays de plus de 76 000 habitants. Comment dans ces conditions peut-elle exercer pleinement la compétence que lui a déléguée l'Assemblée départementale. Pour achever de vous convaincre, prenons l'exemple du 6ème Vice-président en charge des routes, du logement et du patrimoine bâti du Conseil général. Il est également Sénateur, Maire de sa commune et Président de sa communauté de communes.

Ces pratiques d'un autre âge ne sont pas dignes d'une démocratie moderne. Alors que la Sarthe traverse une période difficile du fait des répercussions de la crise économique, les élu(e)s départementaux doivent être plus que jamais mobilisé(e)s par la gestion du Conseil général. On ne peut plus administrer un département de 550 000 habitants en ayant un pied à Paris et un pied en Sarthe.

Nous considérons qu'il est temps de mettre fin au cumul des fonctions de parlementaire et de membre d'un exécutif local sans attendre le vote improbable d'une nouvelle loi allant dans ce sens.

La Sarthe a besoin d'élue(s) à temps plein : C'est la conviction des Conseillers généraux de Gauche de votre Département.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 / www.la-sarthe-a-gauche.com

Le mot de la majorité ...

Le 22 octobre dernier, un incendie vraisemblablement d'origine criminelle a ravagé et complètement détruit le collège Val d'Huisne au Mans. Au travers de cet acte d'une gravité exceptionnelle, des voyous s'en sont pris à l'un des symboles de la République en réduisant à néant un établissement scolaire. Plus que la destruction matérielle, c'est un lieu qui unissait profondément les habitants de tout un quartier qui a été réduit en cendres. Le Conseil général sera particulièrement vigilant pour que toute la lumière soit faite sur cet acte criminel et que les auteurs soient recherchés et jugés.

Face à un tel drame, agir était la seule réponse envisageable pour les élus de la majorité départementale. D'une part, pour garantir aux élèves et à la communauté éducative une reprise des cours la plus rapide possible sans qu'ils ne soient séparés et d'autre part pour montrer clairement à tous ceux qui s'attaquent aux fondements de notre pacte républicain que nous ne reculerons jamais devant leurs provocations.

Ainsi, en totale concertation avec l'inspection d'Académie et la ville du Mans, le Conseil général de la Sarthe, propriétaire des collèges publics sarthois, a décidé que l'accueil de toute la communauté scolaire du Val d'Huisne se ferait au collège Les Sources, dès le 4 novembre. Cette solution a été acceptée à l'unanimité par les Conseils d'administration des deux collèges.

Le département a décidé de prendre en charge l'organisation des transports entre le quartier des Sablons et le collège des Sources, matin, midi et soir. Nous avons aussi voté la gratuité de la restauration scolaire pour les élèves du collège sinistré.

En outre, pour se projeter un peu plus loin dans le temps, à la rentrée scolaire 2011, le Conseil général mettra en place une solution sur le site même du collège qui garantira des conditions de vie scolaire et de confort tout à fait satisfaisantes. Enfin, nous construirons un nouveau collège Val d'Huisne. Nous redonnerons à ce collège les moyens de son ambition et de sa réussite.

La Solidarité en Sarthe n'est pas un vain mot mais une réalité concrète de tous les instants. Être au service des Sarthoises et des Sarthois, dans les moments heureux comme dans les moments plus difficiles, demeurera une priorité de l'action de la majorité départementale.



CROSS

Ouest-France
PAYS DE LA LOIRE

Organisé par Ouest Sports et Loisirs

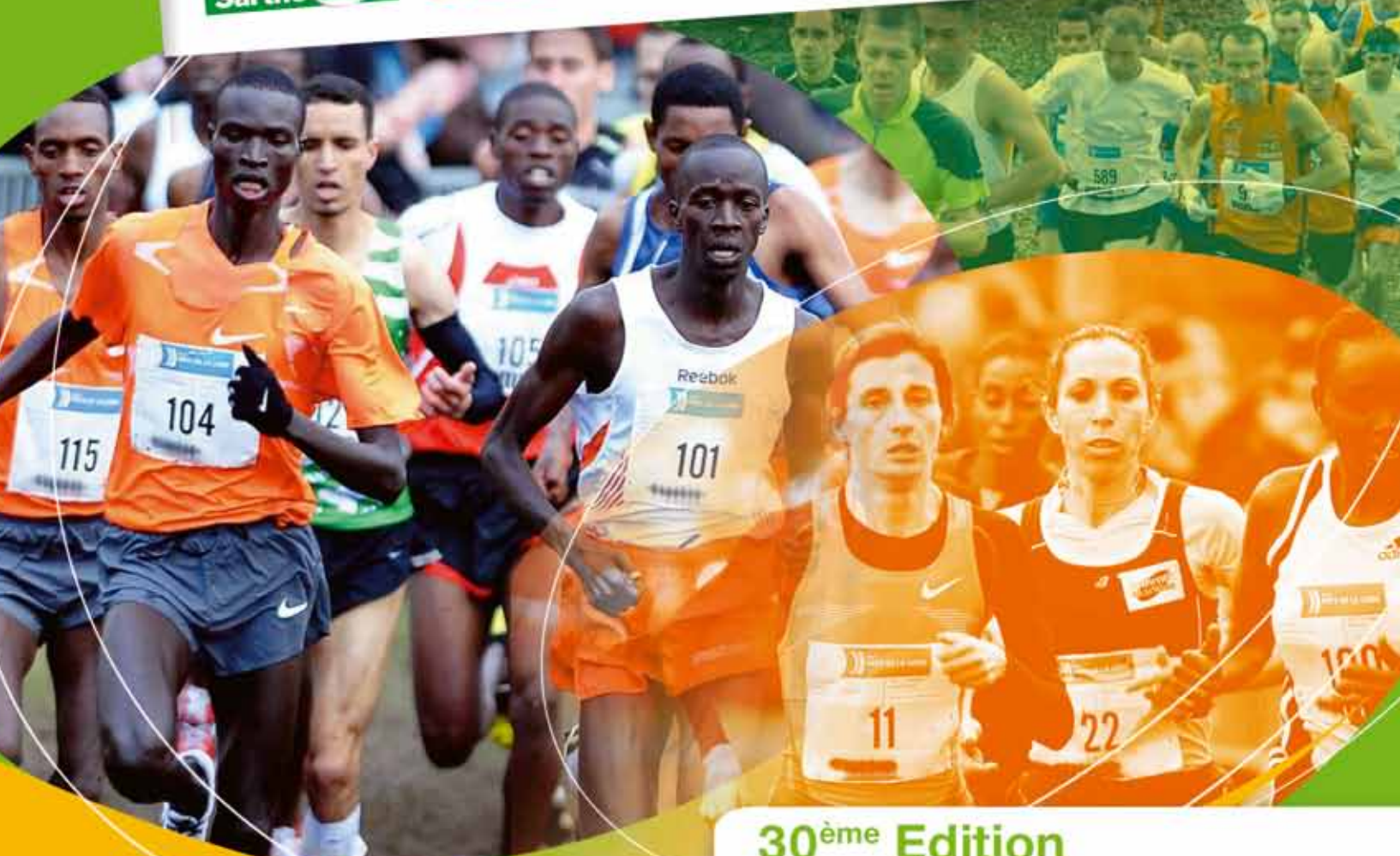
Comité général
Sarthe

Le Mans



Région
PAYS DE LA LOIRE

ouest
france



30^{ème} Edition

Le Mans

15 et 16 janvier 2011

Arche de la nature - Bois de l'Épau

Renseignements/Inscriptions - Internet : www.ouest-france.fr

E-mail : crossouestfrance@ouest-france.fr - Tél. : 02 43 75 36 22

Correspondance à adresser au comité organisateur : OSL, Cité du Cirque, 6 bd W. Churchill, 72100 Le Mans.

